



**MOT DE CIRCONSTANCE
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
PRESIDENT ACTIF DE
L'ALLIANCE PARLEMENTAIRE CONGOLAISE POUR LA
SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
A L'OCCASION DE L'ATELIER DE FORMATION DES
PARLEMENTAIRES SUR LA TRANSFORMATION
DES SYSTEMES ALIMENTAIRES
POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET
NUTRITIONNELLE
DU CONGO**

Brazzaville, le 19 Décembre 2023

**□ Monsieur le Premier Vice-Président du Sénat,
Représentant le Président du Sénat,
Président d'honneur de l'Alliance
Parlementaire Congolaise pour la Sécurité
Alimentaire et Nutritionnelle ;**

**Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des
Affaires Foncières du Domaine Public, chargé
des relations avec le Parlement,**

**□ Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement ;**

**□ Monsieur le Coordonnateur Résident du
Système des Nations Unies ;**

□ Madame la Représentante de la F.A.O. ;

**□ Honorables et Vénérables membres des
Bureaux des deux chambres du Parlement ;**

- **Honorables et Vénérables Présidentes et Présidents des groupes parlementaires des deux chambres du Parlement ;**
- **Honorables Présidentes et Présidents des commissions permanentes des deux chambres du Parlement ;**
- **Honorables Députés, Vénérables Sénateurs, chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations du Système des Nations Unies ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Chers Amis ;**

Permettez-moi, à l'entame de mon mot de circonstance, de rappeler à votre souvenir la date du 12 avril 2018, date désormais inscrite en lettres d'or dans les annales de la coopération entre les deux chambres du Parlement congolais et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, F.A.O., en sigle.

Ce jour-là en effet, les deux parties s'engageaient dans la création de l'Alliance Parlementaire Congolaise pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, A.P.C.S.A.N. en sigle.

Depuis, l'A.P.C.S.A.N. mène, auprès du Gouvernement de la République, le plaidoyer pour l'institutionnalisation d'un cadre législatif normatif des politiques alimentaires et nutritionnelles au profit des congolaises et des congolais.

Cinq ans après, l'on peut se réjouir de ce que le Parlement congolais et la F.A.O. cheminent, Mano à Mano, dans une espèce d'odyssée aussi passionnante que fructueuse, tant au Congo que dans la sous-région Afrique Centrale.

L'année 2019 a vu naître, sous le leadership compétent du Président Denis SASSOU-N'GUESSO, le Réseau des Alliances Parlementaires d'Afrique Centrale pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, R.A.P.A.C.S.A.N., en sigle.

En 2020, l'A.P.C.S.A.N. a réalisé d'importantes activités de structuration interne tandis que le R.A.P.A.C.S.A.N. a eu à adopter ses documents fondamentaux.

Les années 2021 et 2022 ont vu la signature du projet de coopération technique entre le Parlement congolais et la F.A.O., ensuite, l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des parlementaires sur les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et, l'appui à la création des alliances parlementaires de certains pays africains.

- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- Honorables Députés et Vénérables Sénateurs et chers collègues ;**
- Distingués invités ;**
- Mesdames et Messieurs ;**
- Chers Amis,**

Pour tout dire, c'est pour moi un honneur insigne de présider aux destinées de l'A.P.C.S.A.N. et de vous accueillir ce jour, dans ce haut temple de la démocratie congolaise, à l'occasion de l'atelier de formation des parlementaires sur la transformation des systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Avant hier, la crise sanitaire COVID-19, aujourd'hui, la guerre russo-ukrainienne et le conflit entre Israël et Hamas, n'ont cessé de dégrader fortement la situation alimentaire et nutritionnelle dans le monde.

Le Congo, notre beau pays, n'y a pas échappé.

Je saisis l'instant présent pour citer un esprit éclairé qui disait, je cite : « La destinée des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent », fin de citation.

C'est ainsi qu'au sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires durables, tenu du 23 au 24 septembre 2021 à New York, l'attention des pays membres avait été attirée sur l'amélioration des systèmes alimentaires et des mécanismes de gouvernance, dans le but de favoriser le développement durable et le droit à l'alimentation.

Pour ce qui est de la République du Congo, vous vous souviendrez, que devant le Président Denis SASSOU-N'GUESSO, les parlementaires s'étaient engagés en 2019, pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle effective, avec à la clé le mot d'ordre du Président de la République, je cite : « Un parlementaire, un champ. »

Où en sommes-nous ?

J'ai entendu, le 28 novembre dernier, Denis SASSOU-N'GUESSO dire, s'agissant de l'agriculture au sens large, que « Les vingt-six zones agricoles protégées opérationnelles incitent à l'optimisme, au regard de l'organisation et de la diversification des activités menées, de l'engagement et de la mobilisation des populations au sein et autour des 268 coopératives créées », fin de citation.

C'est ainsi que le Président de la République exige du Gouvernement, je cite : « plus d'effort et d'efficacité dans la mise en œuvre de cette nouvelle dynamique agricole, qui permet d'entrevoir la rénovation et la revitalisation de notre espace rural et, en particulier, une avancée sur le chemin de notre autosuffisance alimentaire », fin de citation.

Il est donc avéré que le Congo améliore, au fil du temps, sa production agricole au sens large du mot, afin de donner de l'allant à son système alimentaire.

La route est longue et sinueuse, il faut le dire.

- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- Honorables Députés et Vénérables Sénateurs et chers collègues ;**
- Distingués invités ;**
- Mesdames et Messieurs ;**
- Chers Amis,**

Le présent atelier vise, d'une part, à sensibiliser les parlementaires que nous sommes, et d'autre part, nous doter d'outils susceptibles de transformer les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'objectif ultime est que « chacun de nous ait droit à une nourriture saine et nutritive, en quantité suffisante, afin de développer pleinement nos facultés physiques et mentales. »

Nous ne cesserons de compter sur la F.A.O., le P.A.M., l'U.N.I.C.E.F., et tant d'autres organisations du système des Nations Unies que nous remercions pour leur partenariat de qualité.

J'appelle de tous mes vœux que nos discussions soient des plus fructueuses pour impulser une dynamique forte à notre Alliance.

De même, à l'issue de ce séminaire, j'encourage les honorables députés et vénérables sénateurs à proposer de nombreuses lois à fort impact et sans contrainte sclérosante sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des congolaises et des congolais.

Ainsi parvenus ensemble à cette ambition légitime, nous entonnerons haut et fort l'hymne contre la faim et la malnutrition.

C'est sur cette note que je déclare ouverts les travaux de l'atelier sur « le rôle des parlementaires dans la transformation des systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Congo, dans la perspective de l'agenda 2030. ».

Vive l'Alliance Parlementaire Congolaise pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle !

Vive le Parlement congolais !

Vive la F.A.O. !

Vive les organisations du système des Nations Unies !

Vive le partenariat multilatéral !

Vive la République du Congo !

Je vous remercie.